

Montauban le lundi 19 juin 2017,

Le Principal Adjoint,

note à l'attention :  
des parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>  
des élèves de 3<sup>ème</sup>.



**Objet : Calendrier de remise des derniers manuels, de l'EXEAT, des affectations et des dossiers d'inscription pour les lycées Bourdelle et Michelet.**

Le Principal Adjoint

Référence  
CB-2017-064-Note-3e-Exeat-  
Livres-Affectation-Ele

Dossier suivi par  
Le Principal adjoint  
Téléphone  
05 63 92 74 30  
Fax  
05 63 66 57 73  
Mél.  
Chakibe.boucheyoukh  
@ac-toulouse.fr

570 Rue du Ramierou  
82 017 Montauban

### **1- Mercredi 28 juin 2017 : Remise des manuels scolaires au CDI**

-La remise des manuels au CDI se fera selon l'organisation ci-dessous à **partir de 9h00**.

-Les élèves se rendront tout d'abord en **permanence**. Ils devront arriver **10 minutes avant l'horaire** de remise des livres par leur classe.

-Là, ils seront pris en charge par un AED qui les mènera au CDI.

Classe	Horaire	Accompagnateur	Classe	Horaire	Accompagnateur
301	9h00	AED	305	10h20	AED
302	9h20		306	10h40	
303	9h40		307	11h00	
304	10h00		308	11h20	

-Après la remise de leurs manuels les élèves seront libérés.

### **2- Vendredi 30 juin 2017 : remise de l'EXEAT, de l'affectation et du dossier d'inscription dans le nouvel établissement**

Les dossiers d'inscription, les EXEAT et les affectations seront remis aux élèves dans les salles où ils se trouvent pour composer à l'occasion du DNB le vendredi 30/06 après avoir rendu leur dernière copie.

***-Les élèves qui n'ont pas leurs manuels ou qui n'ont pas réglé la demi pension sont convoqués à l'intendance chez Mme Cotret pendant la pause du DNB le vendredi 30/06 de 12h30 à 14h00.***

**⚠ Les élèves qui n'auraient pas remis leurs manuels scolaires ou qui ne se seraient pas acquittés de la cantine verront leur EXEAT bloqué. Cela bloquera, par conséquent, aussi leur inscription dans leur nouvel établissement.**

Cordialement

COLLÈGE OLYMPE DE GOUGES  
Le Principal Adjoint  
C. BOUCHEYOUKH  
82017 MONTAUBAN Cedex